



# Dossier de presse

Remise des prix de l'appel à projets  
2007-2008

Préfecture du Rhone

*13 octobre 2008*

***Fondation APICIL contre la douleur***

**Contact presse :**

Montfort Presse Communication

[christophe@montfort-presse.com](mailto:christophe@montfort-presse.com) Port. 06 63 66 14 07

## Dossier de Presse

### SOMMAIRE

<b>La Fondation APICIL .....</b>	<b>3</b>
<b><i>AGIR ENSEMBLE CONTRE LA DOULEUR.....</i></b>	<b>3</b>
Deux questions à Michel Angé, président de la Fondation APICIL .....	4
La parole à Nathalie Aulnette, directrice de la Fondation APICIL.....	4
Le conseil d'administration et le conseil scientifique .....	6
Champs d'action de la Fondation APICIL .....	7
<b><i>LES ACTIONS DE LA FONDATION.....</i></b>	<b>8</b>
Exemples d'interventions .....	8
Encore quelques exemples d'actions .....	9
<b>L'appel à projets 2007-2008 .....</b>	<b>11</b>
Rappel du règlement .....	11
Le jury .....	12
<b><i>REMISE DES PRIX .....</i></b>	<b>14</b>
<b><i>LES TROIS PROJETS LAUREATS.....</i></b>	<b>15</b>
<b>La Fondation APICIL contre la douleur .....</b>	<b>22</b>
<b><i>PAGE PRATIQUE .....</i></b>	<b>22</b>

### PIECES JOINTES

- Lettre d'information de la Fondation APICIL (diffusion 700 000 exemplaires)
- Règlement de l'appel à projets de la 2007-2008 (diffusé à 5000 exemplaires)
- Plaquette d'information de la Fondation

## La Fondation APICIL

### ***AGIR ENSEMBLE CONTRE LA DOULEUR***

Créée par le Groupe de protection sociale lyonnais du même nom, la Fondation APICIL a pour objet la lutte contre la douleur, physique et psychique à tous les âges de la vie.

Présidée par **Monsieur Michel ANGÉ** et dirigée par **Nathalie AULNETTE**, la Fondation APICIL a été reconnue d'utilité publique en mars 2004. Grâce à l'engagement du Groupe APICIL, la Fondation dispose d'un capital initial de 9 millions d'euros et d'un budget opérationnel annuel conséquent, qui lui permet de mener à bien de nombreux projets. Cet engagement fait de la Fondation APICIL l'une des plus importantes en France.

Le traitement de la douleur est devenu un enjeu majeur de santé et de société, en effet, la problématique de la douleur chronique concerne aujourd'hui près de 30% des français. Médecins, personnels soignants, malades, familles, tous sont désormais conscients de l'importance d'une meilleure prise en charge de la douleur physique et psychique, et d'un accompagnement plus adapté des personnes en souffrance.

Les progrès scientifiques et les innovations techniques, associés aux efforts de formation des professionnels et de sensibilisation des acteurs ont déjà permis d'importantes améliorations. Pourtant, la lutte contre la douleur reste un défi quotidien et les efforts doivent être poursuivis pour atténuer les douleurs, toutes les douleurs, à tous les âges de la vie.

C'est le défi que s'est fixé la Fondation APICIL, sensibiliser et fédérer les acteurs de la lutte contre la douleur et financer des actions concrètes permettant une meilleure prise en charge des personnes. La Fondation s'engage ainsi aux côtés des organismes, publics ou privés du monde médical, des institutions ou des associations.

Elle **accompagne** et **soutient** des projets **d'intérêt général**, et s'engage aux cotés de ceux qui œuvrent pour que la douleur soit atténuée.

***Note : Le Groupe APICIL affiche depuis toujours une volonté délibérée de mener une action sanitaire et sociale innovante, adaptée aux besoins du public. Le mécénat de solidarité est un axe essentiel de l'action quotidienne de***

***son institution de prévoyance.***

## **Deux questions à Michel Angé, président de la Fondation APICIL :**

*Comment la Fondation APICIL est-elle financée ?*

« Le Groupe APICIL a doté la Fondation de 9 millions d'euros pour permettre son démarrage. En outre, il lui attribue chaque année un budget opérationnel conséquent, qui lui donne les moyens de mener à bien les nombreux projets validés par son conseil d'administration.

Par ailleurs, la Fondation APICIL a reçu en mars 2004 la reconnaissance d'utilité publique. C'est ce cadre juridique rigoureux qui garantit le sérieux de ses actions et la possibilité de recueillir des dons.

100% des sommes récoltées sont utilisées pour le financement des projets soutenus, les frais de fonctionnement de la Fondation APICIL étant couverts par les intérêts générés par la dotation initiale. »

*Sur quelles compétences vous appuyez-vous ?*

« Conscients de l'enjeu que représente la douleur, nous avons œuvrés pour que la Fondation APICIL soit accompagnée au quotidien par des personnalités reconnues du monde médical. Elles composent le conseil scientifique et sont là pour appuyer le conseil d'administration, à travers un avis consultatif, dans ses choix et décisions.

Nous souhaitons que la Fondation APICIL puisse mener à bien des projets ambitieux, novateurs et emprunts d'humanité afin de faire progresser dans l'esprit des soignants, comme dans celui des malades la nécessaire prise en compte de toutes les douleurs. »

## **La parole à Nathalie Aulnette, directrice de la Fondation APICIL**

« La Fondation APICIL est aux côtés de ceux qui s'engagent pour soulager la douleur, tous les acteurs, toutes les douleurs.

Elle effectue une veille sur les pratiques en cours et sur celles à encourager. Elle accompagne, soutient, agit, pour que toutes les douleurs soient atténuées.

Les connaissances scientifiques, les moyens financiers et humains, sont ainsi réunis pour faire progresser la lutte contre la douleur.

Les causes de la douleur sont multiples, il apparaît nécessaire d'apporter des solutions variées. La Fondation est le starter qui permet la réalisation de projets innovants qui n'auraient sans doute pas vu le jour sans son aide

Elle encourage la recherche et la pratique de techniques qui visent à soulager la douleur.»

*Nathalie Aulnette a 45 ans, mère de 3 enfants, a consacré de nombreuses années à l'accompagnement des personnes sans abris et des personnes en fin de vie ou hospitalisées. Elle est directrice de la Fondation APICIL depuis le mois de mai 2006.*

## **Le conseil d'administration et le conseil scientifique :**

La Fondation APICIL est placée sous le contrôle d'un conseil d'administration. Elle est également encadrée par un conseil scientifique, issu du monde médical. Autorité indépendante nommée pour 4 ans, le conseil scientifique oriente le choix des actions de la Fondation.

### **Conseil d'administration**

Michel **ANGÉ** président de la Fondation APICIL

Jean **ROUSSET** président d'APICIL Prévoyance, vice-président de la Fondation APICIL

François-Noël **MATHEY** trésorier de la Fondation APICIL

Michel **POTHIER** secrétaire de la Fondation APICIL

Michel **BODOY** vice-président d'APICIL Prévoyance

Jean-Yves **GUYON** délégué général du Groupe APICIL

Rémi **GEORGE** secrétaire des instances du Groupe APICIL

Docteur Jean-Pierre **MARTIN** oncologue à la clinique Saint-Jean, Lyon

Docteur Marilène **FILBET** chef du service de soins palliatifs du CH, Lyon Sud

Professeur Bernard **LAURENT** chef du service Neurologie CHU, St Etienne

Docteur Marc **MAGNET** médecin coordonnateur Soins et Santé HAD, Lyon

Docteur Pierre **SALTEL** psychiatre au Centre Léon Bérard, Lyon

### **Conseil scientifique**

Docteur Jean-Pierre **MARTIN** président du conseil scientifique, oncologue à la clinique Saint-Jean, Lyon

Docteur Jean-Pierre **ALIBEU** médecin responsable du centre la douleur du CHU, Grenoble

Docteur Pierre **BASSET** médecin responsable de l'unité douleur et soins palliatifs, hôpital de Chambéry

Professeur Pierre **CHATELAIN** responsable du pôle des spécialités pédiatriques de l'hôpital Femme-Mère-Enfant, Lyon

Docteur Chantal **DELAFOSSÉ** praticien hospitalier, algologie pédiatrique à l'hôpital Femme-Mère-Enfant, Lyon

Docteur Laurent **DELAUNAY** médecin anesthésiste, clinique générale, Annecy

Docteur Jacques **LATARJET** médecin anesthésiste - réanimateur, Lyon

Professeur Bernard **LAURENT** chef du service de Neurologie CHU, St Etienne

Docteur Marc **MAGNET** médecin coordonnateur, Soins et Santé HAD, Lyon

Docteur Malou **NAVEZ** médecin responsable du centre de la douleur du CHU, St Etienne

Docteur Colette **PEYRARD** médecin responsable de l'unité douleur de l'hôpital, Vienne

Docteur Pierre **SALTEL** psychiatre au Centre Léon Bérard, Lyon

Madame Ghislaine **SCIESSERE** cadre infirmier en réanimation, Hôpital St-Luc St-Joseph, Lyon

Docteur Pierre **VOLCKMANN** secrétaire de la SFETD, médecin rééducateur au centre des IRIS, Lyon

### **Champs d'action de la Fondation APICIL :**

En tant que partenaire actif de la lutte contre la douleur, la Fondation APICIL soutient des projets d'intérêt général, des pratiques innovantes et pérennes, lui permettant d'atteindre son objectif : soulager la douleur, à travers les actions suivantes :

- Prévention
- Formation
- Recherche clinique
- Information sur la douleur
- Accompagnement psychologique
- Financement de matériel
- Faciliter l'introduction des pratiques complémentaires au sein des équipes qui prennent en charge la douleur
- Soutien d'associations engagées dans la lutte contre la douleur

L'appel à projets 2007-2008 sur le développement des techniques non médicamenteuses pour soulager la douleur s'adresse à la France métropolitaine et marque le coup d'envoi d'une volonté de rayonner sur le plan national.

## La Fondation APICIL

### ***LES ACTIONS DE LA FONDATION***

#### **Exemples d'interventions :**

##### **Centre de la douleur du CHU de Saint-Etienne**

La Fondation APICIL s'est engagée à verser 100 000 euros par an pendant 3 ans pour le financement d'un programme novateur mis au point par le docteur Malou Navez et son équipe avec pour objectif le traitement des douleurs chroniques.

Ce dispositif innovant, soutenu dès son origine par la Fondation APICIL consiste d'une part à travailler en groupe avec des patients affectés par des douleurs chroniques et d'autre part à mettre à disposition de ces patients une équipe pluridisciplinaire de soignants - médecin, infirmière, psychologue, assistante sociale, médecin du travail.

Mettant le social au cœur d'un dispositif médical, le programme du docteur Navez correspond aux axes de travail de la Fondation APICIL à savoir la lutte contre la douleur, qu'elle soit physique, psychique, à tous les âges de la vie.

##### **Formation à l'hypno analgésie**

La Fondation APICIL participe au financement de la formation à l'hypno-analgésie de toute l'équipe du service pédiatrique du Centre Hospitalier de Villefranche sur Saône, un service qui compte 45 lits, 3700 entrées et 12 000 passages aux urgences par an.

L'ensemble des soignants – médecins, cadres de santé, infirmières, auxiliaires de puériculture, aides-soignantes, soit 60 personnes – bénéficie sur deux ans d'une formation très spécifique à l'hypno analgésie, une technique dérivée de l'hypnose et qui permet de modifier les pratiques médicales, d'alléger les traitements médicamenteux, d'améliorer le confort psychologique des petits patients et de leur entourage.

La formation s'élève à 51 000 euros, elle est prise en charge pour moitié par la Fondation APICIL et se déroule sur place entre mai 2008 et décembre 2009

**Ateliers d'art thérapie**

L'accès à l'art thérapie au Centre de la Douleur du CH de Grenoble est une décision médicale pluridisciplinaire. Engagés sous contrat avec la Fondation APICIL, de nombreux ateliers sont proposés aux patients. L'art thérapie est une pratique de soins réglementée par le Code de déontologie de la Fédération française des arts thérapeutes, elle traite les troubles de l'expression et de la relation et est particulièrement efficace sur les patients dont la capacité verbale est faible ou altérée (notamment les enfants, ou les migrants) ainsi que sur les cas de douloureux chroniques dont la souffrance n'a jusqu'à présent pu être traitée.

L'orientation artistique ravive les qualités existentielles des personnes en développant la confiance, l'estime et l'affirmation de soi et des autres.

Un budget de 45 000 est alloué par la Fondation APICIL sur 2 années.

**Encore quelques exemples d'actions :**

La Fondation APICIL, intervient également dans des domaines variés, ayant en commun la prise en charge, le traitement et la reconnaissance de toutes les douleurs, elle a par exemple déjà financé :

***Soutien à des journées d'information et de formation*****La douleur parlons-en !**

Une conférence tout public de sensibilisation (réseau Algo38)

**Aspect global de la douleur des soins : émotionnel et organique**

Une journée régionale de formation réunissant plus de 300 professionnels de la région Rhône-Alpes (Hospices civils de Lyon)

**Plusieurs journées de formation sur les soins palliatifs pédiatriques**

Un accompagnement spécifique pour les enfants en fin de vie et leur famille (Centre Léon Bérard)

**Société d'aujourd'hui, quel accompagnement de fin de vie**

Une soirée qui réunit les soignants, les bénévoles et les familles (association présence)



### ***Encourager des techniques complémentaires non médicamenteuses***

#### **L'art thérapie**

Deux art thérapeutes, dans un centre de la douleur et en soins palliatifs (CHU Grenoble et hôpital Lyon Sud)

#### **Le soutien psychologique**

Trois associations pour accompagner les personnes atteintes de cancer et leurs proches (Ensemble Face au Cancer, Etre Là et Cancer et Psychologie)

#### **Un concours national**

« La distraction des enfants lors des soins douloureux » (association Sparadrap)



#### **Du matériel pour la distraction**

Utilisation de techniques d'hypno-analgésie grâce à du matériel vidéo (service de chirurgie pédiatrique, Hôpital Edouard Herriot, Lyon)

### ***Permettre le développement de pratiques pluridisciplinaires***

#### **L'accompagnement dans la durée**

Une équipe pluridisciplinaire encadre des enfants naissants avec une fente labio-palatine jusqu'à leur adolescence (Association Le Trèfle)

#### **La force des groupes**

Des groupes de patients, douloureux chroniques, suivis de façon régulière par un groupe de soignants (Centre de la douleur du CHU de Saint-Étienne)

*Et beaucoup d'autres encore...*

Partenaire de la SLED (société Lyonnaise d'étude de la douleur) ; financement d'un projet de recherche consacré au stress lié au transport médicalisé des nouveau-nés (Samu de Lyon) ; soutien d'une association de bénévoles qui interviennent en soins palliatifs (Albatros); achat de pompes à morphines (Hôpital 2000) ; aide à la réalisation de films de formation (Université Claude Bernard de Lyon) ; prix pour des mémoires de fin d'études, consacrés à la douleur (Amis de l'Université de Lyon)...etc.

## L'appel à projets 2007-2008



**300 000 euros récompensent 3 projets visant à soulager la douleur par des techniques non médicamenteuses.**

Le 15 octobre 2007, à l'occasion de la journée mondiale consacrée à la lutte contre la douleur, la Fondation APICIL a lancé son premier appel à projet visant à encourager le développement des techniques complémentaires non médicamenteuses pour soulager la douleur.

De cette manière, elle a marqué sa volonté de s'inscrire comme l'un des acteurs majeurs et impliqué auprès des établissements, des personnels soignants ainsi que des chercheurs, associations et professionnels mobilisés contre la

douleur. 70 projets de toute la France ont été adressés à la Fondation APICIL jusqu'au 31 mai 2008, 3 projets ont été retenus par le jury.

### **Rappel du règlement :**

#### ***A qui s'adresse l'Appel à projets ?***

Cet appel à projets s'adresse à toutes les équipes soignantes, médicales et médico-sociales intervenant en milieu hospitalier, en institution ou à domicile, ainsi qu'aux associations de bénévoles et d'usagers.

#### ***Description du thème et projets attendus***

L'appel à projets concerne le développement et l'évaluation de pratiques de soins novatrices utilisant des techniques non médicamenteuses dans la prévention et le soulagement de la douleur aiguë ou chronique.

La Fondation souhaite encourager et promouvoir de nouvelles pratiques, en permettant aux équipes ayant des idées novatrices pour soulager la douleur de les réaliser, de les faire connaître et de les généraliser.

#### ***Le prix de la Fondation***

Le budget consacré par la Fondation APICIL à cet appel à projets est de 300 000 euros, qui seront répartis entre les trois projets sélectionnés par le jury. Ils se verront

attribuer un prix permettant leur réalisation. Le jury s'est réuni à de multiples reprises durant l'été 2008. Les prix seront remis aux lauréats à l'occasion de la journée mondiale consacrée à la douleur le 13 octobre 2008.

### ***Règlement de l'appel à projet***

#### Sujet

Le développement et l'évaluation de pratiques de soins novatrices, utilisant des techniques non médicamenteuses pour la prévention et le soulagement de la douleur aiguë ou chronique

#### Les candidats

L'appel à projets s'adresse aux équipes soignantes médicales et médico-sociales qui interviennent en services hospitaliers, en institution ou à domicile, ainsi qu'aux associations concernées par la douleur, en France métropolitaine.

#### Sélection des dossiers

Les dossiers seront étudiés par un jury pluridisciplinaire, composé de personnes issues du monde médical et des sciences sociales. Il sera chargé de sélectionner 3 projets suivant les critères énoncés dans l'Appel à projets. Les membres du jury ne peuvent pas répondre à l'appel à projets.

#### Critères de sélection

Le jury sera particulièrement attentif aux critères suivants :

- caractère d'intérêt général
- pertinence du sujet dans l'environnement douleur
- application directe pour les malades et leurs proches, ou pour la collectivité
- caractère innovant et original
- qualité de réflexion du projet et engagement de l'équipe
- pérennisation et reproduction du projet
- reconnaissance du projet par l'établissement (pour les projets des équipes médicales)
- méthodologie d'évaluation validée
- références bibliographiques

### **Le jury :**

Le jury de l'appel à projets 2007-2008 a été réunit spécialement pour cette occasion. Le choix des jurés s'est porté sur leurs compétences variées et

complémentaires. Proposés par le conseil scientifique, le jury se compose comme suit :

- Monsieur Michel Angé, Président du jury, Président de la Fondation
- Pr Pascal Cathebras, professeur de médecine interne, CHU St-Etienne
- Pr Franck Chauvin, professeur de santé publique, ICL
- Pr Pierre Rainville, université de Montréal
- Dr Malou Navez, médecine algologue, CHU St-Etienne
- Dr Mario Barmaki, médecin algologue soins palliatifs, HAD
- Dr Jacques Fumex, gastroentérologue
- Dr Bénédicte de Fréminville, généticienne, CHU de St-Etienne
- Mme Catherine Perrotin, philosophe, Faculté Catholique, Lyon
- Mme Nathalie Lelievre, juriste de la santé, Trésorière de la SFETD
- Mme Véronique Regnier, sociologue, ICL
- Mme Dominique Reydellet, psychologue, CH de Vienne
- M. Roger Thoumine, psychothérapeute
- Mme Emmanuelle Cattier, salariée APICIL, plateforme Groupe APICIL
- Mme Anne-Cécile Capot-Stello, salariée APICIL, organisation de projets Groupe APICIL

## L'appel à projets 2007-2008

### **REMISE DES PRIX**

En amont de la journée mondiale consacrée à la douleur du 20 octobre, le 13 octobre 2008, la Fondation APICIL remet ses prix aux trois lauréats sélectionnés à la suite de l'appel à projet.

Au cours de cette soirée à la préfecture du Rhône, les trois lauréats seront invités à présenter leurs projets, il s'agit de :

- **Docteur Philippe ROUSSEL**, neurologue responsable du centre de la douleur de la Timone à Marseille **et Monsieur Lionel DANY**, psychologue Maître de Conférences en Psychologie Sociale à l'Université de Provence, sont retenus pour leur projet d'étude sur l'évaluation bio-psycho-sociale de la douleur.
- **Docteur Nadine ATTAL** : Neurologue au Centre d'Evaluation et du Traitement de la Douleur, Hôpital Ambroise Paré - Unité INSERM U792, est retenue pour son travail sur l'efficacité de la stimulation magnétique transcrânienne dans le traitement de la douleur chronique.
- **Docteur Serge BOUZNAH** : Médecin de santé publique, responsable de la consultation douleur interculturelle, Association IPAOS Culture et Santé, est retenu pour son travail sur le développement de l'unité mobile de consultation interculturelle de la douleur.

*La Fondation APICIL a consacré un budget de 300 000 euros pour son premier appel à projet. Cette somme sera répartie entre les trois lauréats sélectionnés par le jury.*

## L'appel à projets 2007-2008

### **LES TROIS PROJETS LAUREATS**

#### **L'EVALUATION BIO-PSYCHO-SOCIALE DE LA DOULEUR**

**Docteur Philippe ROUSSEL, neurologue responsable du centre de la douleur de la Timone à Marseille et Monsieur Lionel DANY, psychologue Maître de Conférences en Psychologie Sociale à l'Université de Provence.**  
**C.H.U de la Timone, Centre Douleur Chronique, Service de Neurochirurgie Fonctionnelle**

#### ***L'équipe en charge du projet***

L'équipe à l'origine du projet est pluridisciplinaire. Elle comprend les membres du centre de la douleur (médecins, infirmières, psychologues) du CHU de la Timone et des chercheurs du Laboratoire de Psychologie Sociale de l'Université de Provence.

#### ***Le projet en bref***

**Intitulé :** Evaluation bio-psycho-sociale de la douleur et dispositif de prise en charge : impact sur la consommation médicamenteuse et l'utilisation du système de soins

**Publics et nombre de personnes concernés :** Les personnes concernées par ce projet sont les patients primo-consultants au Centre de la Douleur du C.H.U de la Timone (Marseille). Pour l'année 2007, ce centre a accueilli 1342 patients dont 794 nouveaux patients (59,1 %) qui constituent la population de référence du projet.

**Site :** Le projet se déroulera dans son intégralité au sein du Centre Douleur Chronique du C.H.U de la Timone (Marseille).

**Calendrier prévisionnel :** Le projet se déroulera sur 24 mois. La date présumée du début de la recherche est le 01 novembre 2008.

**Objectif du projet :** le projet a pour objectif principal de développer une démarche de prise en charge s'appuyant sur la prise en compte **systematique** des composantes bio-psycho-sociales du vécu douloureux dans la mise en œuvre du projet thérapeutique.

A ce titre, nous souhaitons développer des protocoles d'interventions centrés sur les croyances, cognitions et stratégies développées par les patients, et ce, dans l'optique d'une diminution de l'usage des traitements médicamenteux et de l'utilisation des services de soins.

Le travail porte donc sur la création d'outils d'évaluation de la douleur chronique à l'usage des médecins, qui permettront de cibler de façon précise et **systematique**, les différentes composantes (bio-psycho-sociale) du vécu douloureux afin d'adapter une prise en charge individualisée correspondant au patient et à sa problématique.

**Caractère innovant** : Les outils et démarches proposées dans ce projet existent mais ne font pas, le plus souvent (cf. Thorn, 2004), l'objet d'un usage commun et systématique. Or, cette démarche peut permettre une meilleure prise en compte des « besoins » exprimés ou non par les patients et ainsi de mieux répondre à leurs attentes. Ce type de démarche replace les conceptions que le patient a élaborées vis-à-vis de son atteinte au cœur des investigations thérapeutiques et s'inscrit dans une démarche d'alliance thérapeutique entre le patient et les acteurs du soin.

De plus, la démarche pluridisciplinaire et pluri-méthodologique développée dans ce projet a une valeur particulièrement utile et heuristique pour appréhender les processus en jeu dans le vécu et la trajectoire de prise en charge.

**EVALUATION AU LONG COURS DU BENEFICE ANTALGIQUE DE LA  
STIMULATION MAGNETIQUE TRANSCRANIENNE REPETITIVE (RTMS) SUR  
LES SYNDROMES DOULOUREUX CHRONIQUES IDIOPATHIQUES**

**Dr Nadine ATTAL, Neurologue, responsable du centre d'Evaluation et de  
Traitement de la Douleur de l'hôpital Ambroise Paré / Unité de recherche  
INSERM**

***L'équipe à l'origine du projet :***

L'équipe, menée par le docteur Nadine ATTAL est constituée de cliniciens et de chercheurs, membres du Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur (CETD) de l'hôpital Ambroise Paré (Boulogne-Billancourt) et de l'unité U 792 de l'INSERM implantée sur le même site :

Dr Nadine ATTAL, Neurologue, Praticien Hospitalier

Dr Didier BOUHASSIRA, Neurologue, Directeur de Recherche INSERM,  
responsable de l'Unité INSERM U 792

Dr Ala Mhala, neurochirurgien, doctorant en neurosciences

Sophie BAUDIC, Neuropsychologue, Ingénieur de Recherche INSERM

Michèle GAUTRON, Ingénieur de Recherche INSERM

***Le projet en bref :***

**Intitulé :** Evaluation au long cours du bénéfice antalgique de la stimulation magnétique transcrânienne répétitive sur les syndromes douloureux chroniques idiopathiques.

**Objectifs :** Analyser les effets antalgiques de la TMS répétitive dans les douleurs de la fibromyalgie, du syndrome du colon irritable et de la stomatodynie. Il s'agit de la première étude visant à évaluer le bénéfice de stimulations répétées *au long cours* sur la douleur.

**Public et nombre de personnes concernés :** Ce projet portera sur 50 patients par groupe étiologique, soit 150 patients au total. Le traitement, réalisé en double aveugle et groupes parallèles contre stimulation « placebo », consistera en une première période de 5 jours de traitement, suivie par un traitement d'entretien, comportant une stimulation par semaine pendant 2 semaines puis 2 stimulations par mois pendant 2 mois.

**Site** : Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur, Hôpital Ambroise Paré, Boulogne-Billancourt

**Calendrier prévisionnel** : 2008-2010

**Intérêt** : Cette étude devrait nous permettre de déterminer l'intérêt thérapeutique à long terme d'une technique originale et innovante dans la prise en charge de syndromes douloureux chroniques souvent rebelles au traitement médical, incluant la fibromyalgie, le syndrome du colon irritable ou la stomatodynie.

**Caractère innovant** : Ce projet est le premier qui vise à valider l'intérêt de cette technique originale et innovante dans le traitement de trois types de syndromes douloureux idiopathiques longtemps négligés par la communauté médicale et scientifique bien que particulièrement fréquents et invalidants : la fibromyalgie, le syndrome du colon irritable et la stomatodynie. Il s'agira de la première étude visant à évaluer le bénéfice de stimulations répétées au long cours (3 mois et plus) sur la douleur. Outre son innocuité et son caractère non invasif, cette technique présente l'avantage de pouvoir être réalisée contre des stimulations "placebo". De fait, il est possible de réaliser des stimulations similaires à la stimulation magnétique, mais sans appliquer de champ magnétique.

L'intérêt éventuel de ce traitement sur les troubles associés (dépression, anxiété, aspects psycho-comportementaux de la douleur) pourrait également être particulièrement bénéfique, chez ces patients présentant fréquemment une comorbidité psychiatrique et des difficultés d'adaptation à leur douleur.

**DEVELOPPEMENT D'UNE UNITE MOBILE HOSPITALIERE DE CONSULTATION  
INTERCULTURELLE : SPECIALISEE DANS LA PRISE EN CHARGE DE  
PATIENTS MIGRANTS ATTEINTS D'UNE PATHOLOGIE DOULOUREUSE  
CHRONIQUE**

**Docteur Serge BOUZNAH et Dr Catherine LEWERTOWSKI, association IPAOS  
Culture et Santé**

***Présentation de l'équipe :***

Le responsable du projet, le Dr Serge Bouznah, a une expertise de près de vingt ans dans le domaine de la médiation interculturelle. Il a participé activement dès 1988 à la création d'un des premiers services de médiation interculturelle en France<sup>1</sup>. En tant que responsable et co-fondateur du Centre Georges Devereux (Centre universitaire d'aide psychologique aux familles migrantes – Université Paris 8 – St Denis) de 1992 à 1998, il a été, avec le Dr Catherine Lewertowski, à l'origine de la première consultation interculturelle ouverte aux équipes soignantes parisiennes rencontrant des difficultés dans l'accompagnement de patients migrants atteints de pathologies douloureuses chroniques.

Par ailleurs, ces deux médecins sont les promoteurs, au sein des services du Conseil Général de Seine Saint-Denis, d'un dispositif nouveau et original de médiation en protection de l'enfance, impliquant professionnels et familles en difficultés.

Les médiateurs culturels intervenants dans le projet ont tous une expérience clinique affirmée dans le champ médical et social. Ils sont issus de milieux professionnels divers : psychologues, infirmiers, linguistes...

***Le projet en bref***

**Intitulé :** développement d'une unité mobile hospitalière de consultation interculturelle, spécialisée dans la prise en charge de patients migrants atteints d'une pathologie douloureuse chronique.

**Publics et nombre de personnes concernées :** L'unité mobile répond aux demandes des équipes soignantes hospitalières confrontées à une impasse dans la mise en place ou la poursuite d'un projet thérapeutique pour un patient migrant souffrant d'une pathologie douloureuse chronique.

Dans le cadre d'une activité clinique à mi-temps : Il est prévu d'intervenir directement

par le dispositif de consultation interculturelle, auprès de 80 patients par an, mais également dans une centaine de situations sous forme de soutien technique auprès des soignants.

La formation continue s'inscrira dans les réseaux institutionnels et sera ouverte aux soignants souhaitant intégrer la dimension interculturelle dans leur démarche de soin.

**Site** : Huit centres hospitaliers de la région Ile de France sont aujourd'hui concernés. Possibilité de diffusion de l'action dans d'autres régions.

**Calendrier prévisionnel** : Septembre 2008 : démarrage de l'action. Année 2009 : stabilisation du projet.

**Caractère innovant** : Le caractère innovant du projet réside dans la proposition faite pour la première fois d'associer dans un dispositif clinique et thérapeutique intra hospitalier, les théories de l'anthropologie médicale et celles de la médecine scientifique, pour prendre en charge de façon concrète des patients migrants « en panne » dans le dispositif hospitalier.

Pour la première fois également, l'équipe fait le choix de ne pas déléguer à un organisme extérieur la prise en charge des migrants mais d'intégrer cette prise en charge à la démarche de soins afin d'éviter la « ghettoïsation » des migrants dans des services hors des circuits communs. L'outil « consultation interculturelle » devient alors un outil du plateau technique hospitalier au service des équipes médicales.

Ce projet novateur vise à mettre réellement le patient au centre de la prise en charge le concernant.

Pour cela le dispositif répond à une double contrainte, en présence de tous les protagonistes :

- Traduire aux patients les logiques d'intervention des soignants et leur permettre de devenir des acteurs possibles de leur prise en charge
- Permettre l'émergence d'une parole profane, celle du patient, dans un monde d'experts, condition essentielle à la possibilité de nouvelles et originales constructions thérapeutiques.

Le dispositif proposé est une réponse possible de régulation à l'intérieur même de la démarche médicale.

Cette initiative est unique en France mais aussi en Europe. Elle fait l'objet d'un

intérêt certain de la part d'équipes européennes de recherche intervenant dans le domaine interculturel, lors de colloques internationaux (notamment d'équipes suisses, belges, autrichiennes et italiennes).

## La Fondation APICIL contre la douleur

### ***PAGE PRATIQUE***



**Adresse** : Fondation APICIL

21, place Bellecour  
69002 LYON

**Tél.** : 04 78 38 44 70

**E-mail** : [info@fondation-apicil.org](mailto:info@fondation-apicil.org)

**Site internet** : [www.fondation-apicil.org](http://www.fondation-apicil.org)

**Président** : Monsieur Michel ANGÉ

**Vice-président** : Monsieur Jean ROUSSET

**Equipe permanente** :

Nathalie AULNETTE, directrice

Fanny MAUCET, chargée du développement

Nathalie QUARTI, responsable de l'appel aux dons

**Contact presse** :

Christophe MONTFORT :

Montfort Presse Communication

[christophe@montfort-presse.com](mailto:christophe@montfort-presse.com)

Port. : 06 63 66 14 07